

# Quartier Centre-ville



**Le maire à  
votre rencontre**

**21 septembre 2022**

## **Compte-rendu**

**Tout dernièrement,  
Pierre Garzon,  
votre maire, est  
venu à votre  
rencontre.**

**L'objectif ? Echanger  
autour de votre  
quotidien, vos besoins  
mais également  
d'entendre vos  
attentes. Voici les  
principaux sujets  
évoqués avec vous et  
vos voisins**



Le Maire était accompagné de Christophe Achouri, adjoint en charge des travaux et du patrimoine et des quartiers du secteur Nord-Ouest.

## **Les principaux débats de la rencontre**

### **SECURITE**

**Sécurité, lutte contre les trafics, prévention des cambriolages et présence policière, ces préoccupations légitimes et partagées par la municipalité ont été largement abordées. L'occasion pour le Maire et les élus présents de faire le point sur ces sujets :**

#### Sur les effectifs de la Police municipale :

- ✓ Malgré les difficultés relatives à la reconstitution de la Police municipale en raison notamment de la forte concurrence entre les villes sur ce métier en très grande tension, les recrutements se poursuivent. Actuellement, les effectifs sont de 13 policiers municipaux (5 titulaires), dont 4 agents de surveillance de la voie publique et un chef de la brigade de nuit, non encore constituée. Le recrutement pour la brigade de nuit est en cours, avec pour objectif de la déployer prochainement. Des pistes sérieuses avec des agents de la Police municipale titulaires sont en cours de traitement pour de prochains recrutements.

### Sur les liens et la stratégie de partenariat avec la Police nationale :

- ✓ La Ville s'est dotée d'un Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui se réunit régulièrement avec différents partenaires (Préfecture, Ministère de la Justice, Ministère de l'éducation, principaux des collèges, associations, bailleurs...) afin de coordonner les actions de chacun en matière de sécurité.
  - ⇒ *Un CLSPD plénier s'est déroulé le 8 novembre en compagnie du Procureur de la République de Créteil et de l'ensemble des partenaires de sécurité.*
- ✓ Les caméras de vidéosurveillance fonctionnent et les images sont collectées au centre de supervision urbaine. La Ville travaille très régulièrement avec la Police nationale pour exploiter au mieux ces images afin qu'elles soient utiles à la résolution des enquêtes.
- ✓ Des interventions communes sont régulièrement menées. Les policiers municipaux collectent les informations et grâce à leur connaissance du terrain, orientent leurs collègues de la police nationale qui sont les seuls à même de mener des investigations poussées et lutter contre la délinquance.
  - ⇒ *Ex : Un important point de deal a ainsi été démantelé l'été dernier, place de la Fontaine. Depuis la Police nationale mène des interventions toutes les semaines et effectuent de nouvelles interpellations. Le trafic est ainsi moins important et les saisies de moindres quantités.*

⇒ ***Si ce travail étroit de collaboration est essentiel et se développe fortement depuis deux ans, il n'élude pas la question des moyens attribués à la Police nationale. En cinq ans, les effectifs du commissariat du KB ont été réduits de plus de 50%. Le Maire porte avec force la création d'un commissariat de plein exercice et le renfort de policiers nationaux qui sont les seuls à même de mener des investigations et d'ainsi lutter contre la délinquance.***

### Sur la lutte contre les cambriolages :

- ✓ Une part importante des cambriolages ont lieu pendant les absences des congés d'été. Face à cela, la Ville porte une Opération Tranquillité Vacances menée par la police municipale. Cette opération invite les habitants à remplir un formulaire au poste de PM pour enregistrer leur départ en vacances, les équipes de PM s'engage à réaliser plusieurs passages durant les périodes signalées.
- ✓ Des gestes simples et peu coûteux peuvent permettre de limiter les risques. La Police municipale est à votre disposition pour vous fournir des conseils concrets pour protéger votre logement, n'hésitez pas à les solliciter !



## PROPRETE

Dépôts sauvages, incivilités, nouvelle organisation de la collecte des déchets par l'Établissement Public Territorial (EPT), le Maire a répondu aux interrogations des riverains notamment durant la balade urbaine :

- ✓ Depuis avril 2022, l'EPT a mis en place un nouveau marché de collecte des déchets : le ramassage des ordures ménagères est passé de 3 à 2 collectes dans le but de favoriser le tri sélectif qui lui est passé de 1 à 2 collectes par semaine. Les informations relatives au nouveau calendrier de collecte sont disponibles sur le site Internet de la ville via le lien <https://www.villejuif.fr/134/dechets-menagers-tri-encombrants.html>
- ✓ Pour lutter contre les dépôts sauvages et remettre en état les lieux dégradés, les services propreté de la Ville interviennent au quotidien partout dans la Ville et travaillent en lien avec la brigade cadre vie pour tenter d'identifier les auteurs. Si des particuliers s'adonnent malheureusement à cette pratique, elle est aussi courante chez des entrepreneurs peu scrupuleux qui trouvent ainsi le moyen de se débarrasser gratuitement de leurs déchets. Dans ces cas-là, des enquêtes sont menées en lien avec la police nationale et à l'appui des images des caméras.
- ✓ Concernant la prolifération des pigeons ou des rats, les habitants peuvent saisir le service Hygiène de la ville par téléphone au 01 45 59 25 17 ou par mail [s-hygiene@villejuif.fr](mailto:s-hygiene@villejuif.fr). En outre, il est rappelé que ne pas nourrir les pigeons aide à lutter contre les nuisibles.



## Les réponses à vos interpellations



**Manque de sacs déjections canines dans les distributeurs ?** *La Ville a constaté un défaut dans les distributeurs actuels qui rendent possible pour une personne de prendre l'ensemble des sacs, ce qui nécessite un réapprovisionnement permanent. La Ville étudie donc l'installation d'un nouveau modèle et, entre temps, renforce les réapprovisionnements.*

**Vitesse excessive des voitures rue Victor-Hugo ?** *Plus que des ralentisseurs qui causent également des nuisances aux riverains, le Maire plaide plutôt pour la mise en place d'un stationnement alterné qui permet de réduire la vitesse. Au vu de la vétusté de l'état de la chaussée, il est proposé, au préalable, une remise en l'état de la chaussée propre avant le nouveau marquage. Cette réfection est inscrite dans le budget 2023.*

**Nuisances sonores liées au passage des souffleuses à feuilles ?** *A l'heure actuelle, il n'existe pas d'autres options que l'usage de la souffleuse pour assurer le nettoyage de la Place de la Fontaine. La municipalité informe que les agents n'effectuent aucune opération de nettoyage avant 8h30.*

**Vous souhaitez  
interpeller le maire et  
la municipalité ?  
Rendez-vous sur  
jeparticipe.villejuif.fr**

## Permanences

**Bianca Brienza  
Adjointe au maire  
du quartier Centre et  
Sud-Est**

**Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>  
mercredi du mois de  
10h à 13h  
Contact :  
b-brienza@villejuif.fr**

**Le square du Moutier : un « parc à chien » qui mériterait une réhabilitation ?** *La municipalité est tout à fait favorable à une réhabilitation de cet espace. Pour ce faire, le Maire souhaiterait que cette réflexion sur les usages et le devenir de ce square soit avant tout portée par les habitants du quartier. En cela, ce sujet sera travaillé très prochainement dans le cadre d'un atelier des Conseils de Quartier. Intéressé.e pour participer ? Contacter la Citoyenneté : 01 86 93 31 40.*

**Retirer le bitume de la place du 17 Octobre et les pavés sur la Place du Moutier pour y implanter davantage de végétalisation ?** *Comme pour le square, le Maire est tout à fait favorable à ce que ces questions soient prises en compte mais nécessite de prendre en compte l'avis de l'ensemble des habitants concernés qui peuvent avoir des points de vue, des usages et des envies diverses pour l'aménagement de leur quartier. Ces sujets sont donc à porter dans le cadre des Conseils de Quartiers qui permettent cette démarche de co-construction.*

**Remise en état de la fontaine située sur la Place de la Fontaine ?** *La Ville a déjà sollicité la venue d'un fontainier pour étudier les possibilités de réfection. L'intervention s'avère complexe en raison de la présence d'un sous-sol et de l'obligation de bénéficier de l'accord de l'architecte, aujourd'hui décédé, à l'origine de la construction de cette fontaine. Le service juridique de la Ville est mobilisé afin d'identifier les recours possibles.*

**Que va devenir le bâtiment non-occupé situé au N°2 de la Place de l'Eglise ?** *Un diagnostic sur l'état de ce bâti et des préconisations sur ces usages futures est en cours d'élaboration par les services de la Ville.*

## Les actions déjà menées

- ✓ **Interpellation d'une habitante à mobilité réduite sur un aménagement Place de la fontaine incompatible avec la circulation en fauteuil => aménagement corrigé dès le lendemain.**
- ✓ **Grille endommagée Place de la fontaine => grille réparée et sécurisée**
- ✓ **Difficultés de circulation ruelle aux Puits du fait de véhicules stationnant de manière gênante => le marquage au sol du stationnement a été effectué et la Police Municipale est alertée sur le sujet afin de verbaliser les propriétaires des véhicules qui ne respecteraient pas le marquage. La PM a procédé à 29 verbalisations sur 6 mois à la Ruelle aux Puits.**
- ✓ **Identification d'un aménagement non conforme dans le fond du Parc Pablo Neruda (barre métallique permettant de maintenir les zones de plantation mais pouvant être dangereuses) => éléments retirés et remplacés par un système adapté.**

## Explosion des prix de l'énergie !

Exigeons de l'Etat un **bouclier énergétique** pour protéger les familles et les territoires. Signez la **pétition en ligne** ou dans les lieux publics.

